

Habilitation électrique B1(v) B2(v) BR BC (UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT et HT
Rendre compte de ses activités

Personne concernée

Personnel électricien amené à effectuer des travaux et interventions sur des installations électriques BT et HT
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Connaissances en électricité liées à la nature des opérations électriques à effectuer

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques
Démonstration des EPI

Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif
Valise électrique d'apprentissage
Vérificateur d'absence de tension
Outillage électrique isolé
Dispositif de condamnation et appareil de mesure
Moyen de balisage
Gants isolants, écran faciale...

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 3 jours (21 heures)

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Renouvellement : Tous les 36 mois

Habilitation électrique

B1(v) B2(v) BR BC

(UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

Tronc commun n°2 :

- Les effets du courant sur le corps humain
- Les noms et les limites des domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe et les symboles d'une habilitation
- Les rôles des intervenants – principes généraux de la prévention
- Mise en sécurité d'un circuit et vérification d'absence de tension
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie

Module BR – BC - B1(v) – B2(v):

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les interventions BT d'entretien, de dépannage, de remplacement et de raccordement
- Rôles : chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Les opérations de consignation et les documents associés

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités :

Tarif inter entreprise : 500 € HT / participant
Tarif intra entreprise : nous consulter

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com